

Version 112011

Classification AFNOR :

ONU 1263 AFNOR T 36005 - Famille I, classe 6b2  
CD N° 32099000

## HYDROTAG VP RENOUELEABLE

Vernis monocomposant en phase aqueuse à base de polymères en émulsion, étudié pour assurer une protection sacrificielle des supports contre les graffitis.

Vernis de protection pour le Système Anti-graffitis Renouvelable utilisable à l'intérieur comme à l'extérieur pour permettre l'élimination **des graffitis et du Vernis** à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou d'une éponge à **L'EAU CHAUDE**.

**L'HYDROTAG VP Renouvelable peut légèrement modifier l'aspect du support.**

**HYDROTAG VP RENOUELEABLE** peut être appliqué en direct sur :

Béton, Plâtre, Pierre, Brique, Grès,  
Bardage, Prélaqué  
PVC rigide

**HYDROTAG VP RENOUELEABLE** peut être appliqué sur des finitions tels que :

Toutes les finitions phase aqueuse VERNIS PICARD  
Toutes les finitions solvantées VERNIS PICARD  
(réchauffe les peintures Glycéro)

Les finitions extérieures et intérieures ONIP  
(à l'exception des peintures aux Silicate de Potassium)

## PERFORMANCES

- Nettoyage à l'eau tiède au nettoyeur haute pression ou à l'éponge.
- Protection sacrificielle et renouvelable
- Intérieur / Extérieur
- Non-jaunissant
- Prêt à l'emploi

## CARACTERISTIQUES

Etablies à la température de 20°C avec 65% d'humidité relative

ASPECT	:	Satiné
COLORIS	:	Incolore
VISCOSITE	:	380 +/- 30 mPa.s
MASSE VOLUMIQUE	:	0,98 +/- 0,02g/cm3
EXTRAIT SEC	:	en poids : 36% +/- 1% en volume : 36% +/- 1%

SECHAGE	:	Au toucher	2 h
		Manipulable	après 7 h

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l (2010)  
Ce produit contient au maximum 1 g/l COV

**RENDEMENT THEORIQUE** : pour une épaisseur de 40 micromètres secs  
**8 m<sup>2</sup>/ L**

**CONDITIONNEMENT** **1L - 4L - 15L**

## PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Appliquer sur fonds préparés et bloqués en conformité aux DTU en vigueur.

Température de l'air ambiant : > 5°C (extérieur), > 8 °C (intérieur)

Température du fond à peindre : comprise entre 5°C et 35°C (extérieur)

Humidité du fond à peindre : < 5% (intérieur et extérieur)

Hygrométrie relative : < 80% (extérieur), <65% (intérieur)

## VERNIS PICARD

125-127 avenue de Fontainebleau - 94276 LE KREMLIN-BICETRE - Cedex

Téléphone : (33) 1 45 15 08 08      Télécopie : (33) 1 46 71 45 72

www.vernispicard.com

## MISE EN ŒUVRE

**L'HYDROTAG VP Renouvelable** s'applique sur les finitions VERNIS PICARD et les Finitions intérieures et extérieures ONIP (à l'exception des peintures aux Silicate de Potassium) et en direct sur le support.

Sur fonds clairs, réaliser préalablement une surface témoin, afin d'évaluer un changement éventuel de couleur.

*APPLICATION et PREPARATION :*

### **S'applique en une seule couche**

A la brosse et au rouleau	Prêt à l'emploi
Au pistolet pneumatique	Prêt à l'emploi
Nettoyage du matériel	<b>EAU</b>

### *MATERIEL D'APPLICATION*

<i>Brosse :</i>	Acrylique fibre 100% synthétique fleurée Type AQUASELLE (bleue) 477 - 515 - 88 (OCAI)
<i>Rouleau :</i>	Poils courts 10 mm Microfibres tissées Type MICROSTAR10 (ROTAPLAST) Polyester tissé fibre 5mm Type AQUALAQUE 205418 (OCAI) Polyester tissé fibre 9mm Type OCRYL9 209618 (OCAI).
<i>Pistolet :</i>	Pistolet pneumatique

**CONSERVATION** 24 mois en emballage d'origine, à l'abri du gel et de la chaleur  
- CRAINT LE GEL -

## HYGIENE ET SECURITE

Ce produit n'est pas classé dangereux

Se référer à la fiche de données de sécurité en vigueur sur <http://www.vernis-picard.com>

**Important :** Nous rappelons que l'appliqueur est responsable de l'exécution. Il est en outre seul juge de la nature des fonds, et par conséquent, des types de préparations à effectuer. Il doit procéder aux travaux préparatoires et respecter les conditions générales d'emploi conformes aux DTU et à la normalisation en vigueur, qui sont l'essentiel des « Règles de l'Art ».

**Nota :** La présente notice a pour but d'informer notre clientèle des propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes et DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Cette fiche annule et remplace toutes les éditions antérieures. En cas de contestation, ce document est le seul à faire foi.